



Synthèse des réponses

Enquête nationale de l'UNAI sur les difficultés dans les associations intermédiaires

Novembre-décembre 2024



Méthodologie de l'enquête

- ✓ Enquête en ligne de 16 questions administrée entre le 27 novembre et le 6 décembre 2024
- ✓ **140 AI (représentant 3 890 ETP 2024)** ont répondu soit 22% des 630 AI

Synthèse de l'enquête : **DES ASSOCIATIONS EN SOUFFRANCE QUI ATTENDENT UN GESTE DE L'ETAT**

L'enquête menée par l'UNAI fin novembre 2024 confirme un diagnostic préoccupant qui nous remonte du terrain depuis plusieurs mois et a tendance à s'accroître : **les AI vont mal**, avec une baisse d'activité pour la 3^{ème} année consécutive. Leurs difficultés, loin de se résoudre atteignent aujourd'hui un niveau critique pour certaines d'entre elles. Les causes de cette dégradation économique sont multiples, et souvent cumulatives :

- Une réforme des parcours en AI issue de la loi de 2020 qui continue d'impacter négativement les structures ;
- Une baisse générale des recrutements, corollaire du point précédent et, dans certains départements, de l'amélioration de la situation de l'emploi ;
- Une réduction générale des heures de mises à disposition en raison de l'action combinée de l'inflation, de la réduction des budgets de remplacements dans les collectivités, du marasme de certains secteurs économiques (dont le BTP...).

La conséquence de cette situation est que des AI ferment leurs portes à la suite de ces déficits cumulés qui ont épuisé leur trésorerie. Celles qui arrivent encore à faire face voient leurs fonds propres fondre et ne pourront perdurer dans une situation dégradée. Il est donc temps d'agir !

En l'absence de moyens budgétaires suffisants pour permettre de relancer la demande ou soutenir directement les structures (en l'absence de FDI consolidation suffisant), nous considérons qu'il est de la responsabilité de l'Etat de prendre la dimension du problème et proposer des solutions simples et non coûteuses pour redonner aux AI des perspectives d'activité et de recettes à même d'assurer la pérennité du modèle de l'association intermédiaire.

Avant toute chose, les AI ont besoin de retrouver la confiance en l'avenir. Pour ce faire, elles doivent sentir que la puissance publique ne veut pas leur disparition, mais au contraire leur sécurisation.

C'est pourquoi nous demandons au ministère du Travail de s'engager en 2025 sur un « PACTE AI », comme il avait été conclu en son temps un pacte ETTI.

Des mesures de simplification administrative, des consignes de bienveillance et de bon sens de la part des services déconcentrés de l'Etat, un appel à la mobilisation des collectivités locales pour promouvoir les actions de retour à l'emploi des structures d'insertion, au premier rang desquelles les AI, sont de nature à rétablir la confiance, sans pour autant déséquilibrer les budgets. Moins que d'argent, c'est de considération et d'espoir dont les AI ont besoin...

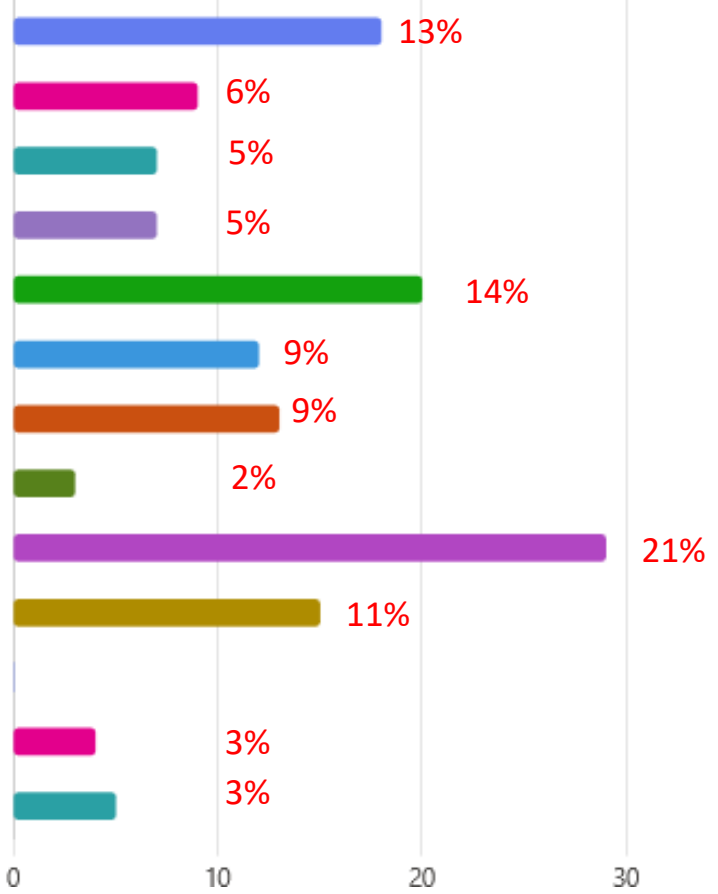


Profil des AI ayant répondu

Origine des AI répondantes

5. Dans quelle région se trouve votre AI ? (en cas de conventionnements sur plusieurs régions, merci de remplir un formulaire par région concernée)

● Auvergne Rhône Alpes	18
● Bourgogne Franche Comté	9
● Bretagne	7
● Centre Val de Loire	7
● Grand Est	20
● Hauts de France	12
● Ile de France	12
● Normandie	3
● Nouvelle Aquitaine	29
● Occitanie	15
● Outre-Mer	0
● Pays de la Loire	4
● PACA Région Sud	4



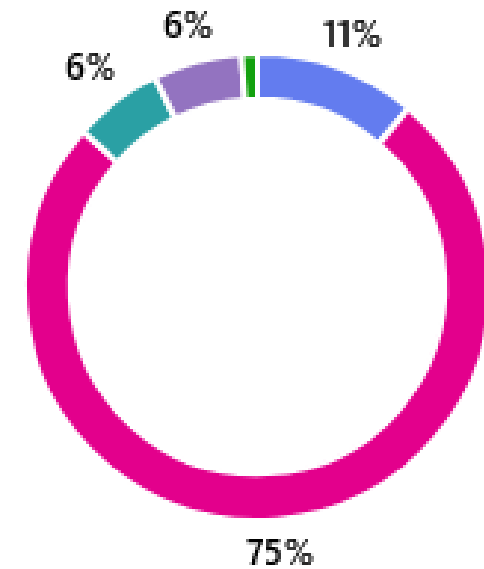
Répartition des AI entre 1/4 d'ensembliers IAE et 3/4 de « pure players »

78% des Structures sont seulement conventionnées comme AI (109)

22% portent d'autres dispositifs IAE en plus de l'AI (31)

7. Dispositif(s) d'IAE porté(s) par l'association (plusieurs réponses possibles)

● ACI	20
● AI	135
● EI	11
● ETTI	11
● EITI	2

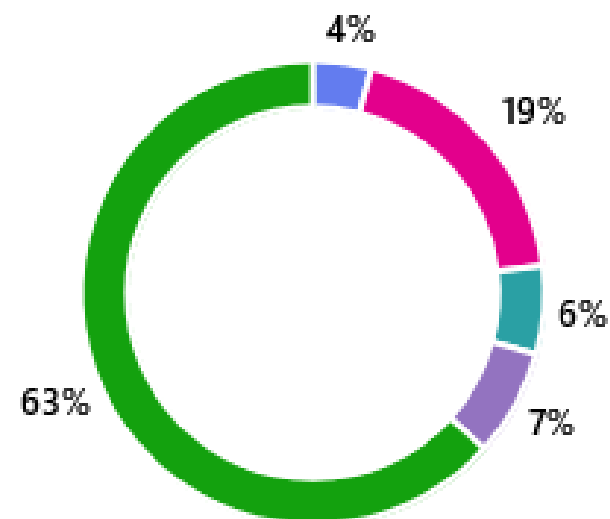


Autres dispositifs (hors IAE) portés par ces structures

Près de 20% des AI ont créé des structures spécifiques de SAP

8. En plus de ce(s) conventionnement(s) IAE êtes vous engagé dans un des dispositifs suivants (plusieurs réponses possibles)

● EBE - TZCLD	6
● Structure SAP	28
● SAAD	9
● Autre structure ESS	11
● Aucun autre dispositif	93



Adhésions à des réseaux nationaux ou locaux de l'IAE

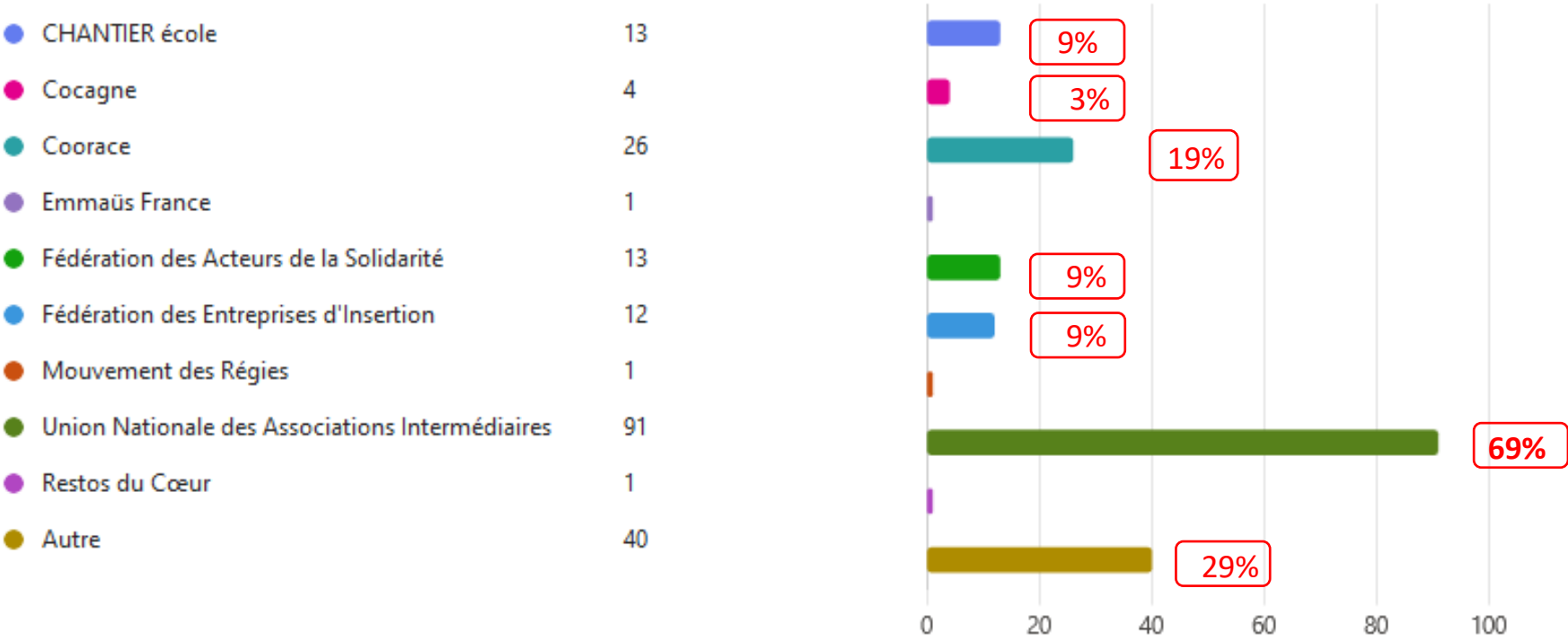
(compte tenu des multi-adhésions le total est > au nombre de répondants)

69% des 140 AI répondantes sont adhérentes à l'UNAI

19% au Coorace et 9% à la FAS

29% sont adhérentes d'un réseau départemental ou régional

9. Votre structure est-elle membre d'un/de ces réseau/x de l'IAE : (mentionner toutes les adhésions SVP)





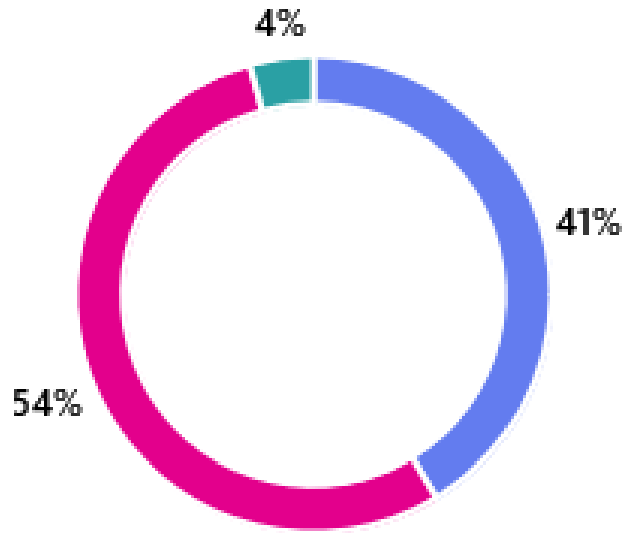
Bilan d'activité 2024 dans les associations intermédiaires

54% des AI prévoient de faire moins d'ETPi que leur conventionnement 2024

(Total de 3 890 ETPi)

11. Pensez-vous réaliser cet objectif d'ici la fin 2024 ?

- Oui nous devrions être à ce niveau 57
- Non, nous allons faire moins d'ETPi que le conventionnement 75
- Non, nous allons faire plus d'ETPi que le conventionnement 6



Un chiffre d'affaires 2024 en baisse pour plus de 62% des associations intermédiaires

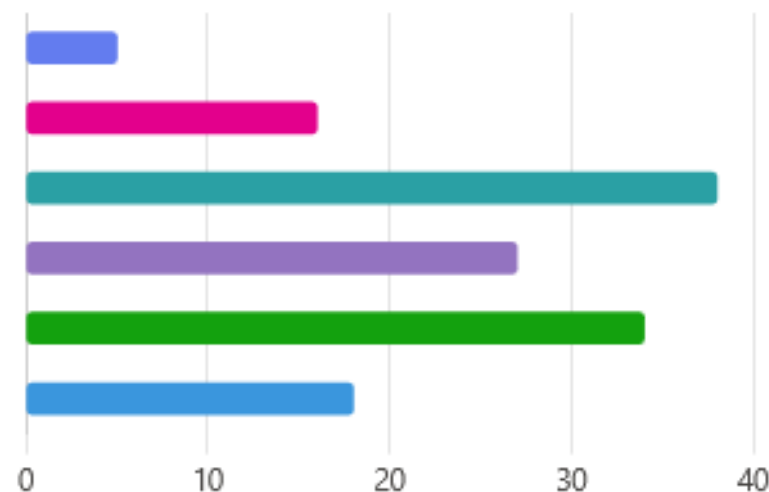
13. Par rapport à 2023, votre prévision de clôture de chiffre d'affaire pour la fin de l'année 2024 indique

Des baisses généralisées de CA pour plus de 6 AI sur 10

5%	● Une baisse de CA > 30%	7
11%	● Une baisse de CA entre 20 et 30%	16
27%	● Une baisse de CA entre 10 et 20%	38
19%	● Une baisse de CA < 10%	27
	● Un CA sensiblement au niveau de 2023	34
	● Une hausse de CA	18

24%

13%



Les causes de la baisse d'activité sont multifactorielles et cumulatives mais deux problèmes sont très récurrents

- Difficultés de recrutement de DE : 103 mentions **(75%)**
 - Baisse du nombre de missions : 83 **(60%)**
 - Autres difficultés : 32 *(23%)
 - Baisses de financements des collectivités locales : 20 (14%)
 - Difficultés financières liées à la baisse des ETP 2023 ou 2024 : 14 (10%)
 - Difficultés de trésorerie : 9 (6%)
 - Baisse ou perte de FSE : 7 (5%)
-
- Une moyenne de 2,4 difficultés par AI remontées

(Les réponses multiples produisent un total > au nombre de répondants)

** voir détail des autres difficultés p 13*

Un niveau de difficulté qui va entraîner des fermetures d'AI si rien n'est fait!

- De nombreuses AI ont déjà dû réduire leur effectif permanent (22 – 16%) et plusieurs envisagent de le faire (22 – 16%)... dont 5 AI envisagent de continuer à réduire leur effectif alors qu'elles ont déjà procédé à des licenciements
- 7 AI ont fermé des structures ou des antennes, ou envisagent de le faire, soit 5%
- Seules 4 AI répondantes ont demandé un FDI, nombre très faible lié à la quasi-suppression du FDI consolidation dans les départements
- Parmi les autres difficultés remontées qui fragilisent les AI : des difficultés liées à l'introduction et la généralisation des PASS IAE (26 répondants – 19%) et des publics toujours plus éloignés de l'emploi (18 répondants – 13%) qui sont peu employables immédiatement pour de la màd

1 AI a déjà cessé son activité et 5 sont en procédure de sauvegarde

Verbatims et difficultés citées spontanément

- « Les collectivités qui nous demandaient généralement de la mise à disposition de personnel ne le font quasiment plus en raison de leurs contraintes financières. Ils préfèrent embaucher en direct. »
- « NOUS SUBISSONS TROP DE CONTRAINTES DE LA PART DE L'ÉTAT (critères, publics, charges administratives...) »
- « Nous avons du mal à mettre en avant nos spécificités, n'avons pas accès aux clauses d'insertion "réservées" aux ETTI de très longue date »
- « Les équipes de permanents sont stressés et inquiets pour l'avenir. Nous travaillons dans un climat anxieux. »
- « Pour nous la mise en place des PASSIAE est vraiment à l'origine de la baisse d'activité. »
- « Nous rencontrons des difficultés avec le développement commercial car les recrutements actuels nous amènent de plus en plus de personnes très éloignées de l'emploi et de moins en moins autonomes pour travailler sur nos missions. Nous sommes toujours tiraillés entre l'économie et l'accompagnement qui n'est toujours pas financé par l'Etat à la hauteur de nos besoins. »

Verbatims et difficultés citées spontanément

- « Jusqu'à maintenant nous avons bénéficié d'une certaine compréhension de la part des financeurs et décideurs et les renouvellements ont été accordés MAIS !!! Nous sommes inquiets pour 2025 ! »
- « La lourdeur administrative et les contraintes liés à la gestion des PASS IAE nous empêchent de nous développer... personne ne s'y retrouve : ni nous, ni les clients, ni les salariés en insertion... »
- « Les marchés à bons de commandes, qui étaient jusque-là fléchés IAE, le sont de moins en moins et deviennent des marchés publics accessibles à des groupes plus importants que nos structures associatives locales. »
- « Il est particulièrement frustrant d'annoncer à un utilisateur que nous ne pouvons lui proposer aucune candidature. »
- « Les PMSMP sont des dispositifs qui peuvent créer de la concurrence avec les AI. 15 jours de PMSMP sur certains postes de travail : cela m'interroge ; les entreprises en profitent... »

PLAN D' ACTIONS PROPOSE:

Lancer un « **Pacte national d'ambition et de redynamisation des AI** » en 2025 pour restaurer la confiance

Nos réseaux nationaux s'engagent pour promouvoir aux côtés de l'Etat un « Pacte d'ambition et de redynamisation des AI » 1/3



- Face à ces nombreuses difficultés, une réaction collective est nécessaire. Celle-ci doit se traduire en actions simultanées de l'Etat et des réseaux nationaux. Comme cela avait été mis en œuvre avec la FEI en 2020, nous proposons de conclure un « **Pacte national pour le développement des AI** ».
- Ce « Pacte AI » permettrait de mettre en œuvre plusieurs mesures attendues par toutes les associations :
 - ✓ **1) Une flexibilisation des embauches en AI hors PASS IAE** pour permettre aux structures de retrouver des candidats à la mise à disposition en dehors de parcours d'insertion, dans la limite de 50% des personnes entrant en parcours d'insertion

→ Pas d'impact budgétaire car ces embauches hors PASS IAE ne génèreraient pas d'Aide au poste

→ Mise en œuvre réglementaire par Décret en Conseil d'Etat (modification de l'article R5132-19)

Nos réseaux nationaux s'engagent pour promouvoir aux côtés de l'Etat un « Pacte d'ambition et de redynamisation des AI » 2/3



- ✓ **2) Une prise en compte du parcours d'insertion de 2 ans basée sur les heures réellement travaillées** Les salarié(e)s en CDDU des AI effectuent beaucoup moins d'heures de travail hebdomadaires que ceux en CDDI qui ont une durée de travail contractuelle garantie. Nous proposons que la durée du parcours, pour toutes les SIAE, soit dorénavant appréciée au regard des heures réellement travaillées, c'est-à-dire qu'elle corresponde à 2 x 1.607h, soit 3.214h.

- Résolution du problème de la non-application des suspensions de PASS IAE
- Mise en œuvre par simple circulaire ou arrêté du ministère (à préciser)

- ✓ **3) Une extension aux AI de l'expérimentation « Pro EI »** pour permettre aux AI de résoudre le problème du financement des formations longues grâce aux fonds du PRIC

- Permet de proposer des formations diplômantes dans les secteurs en tension (petite enfance / Grand âge)
- Mise en œuvre par simple décision d'extension de l'expérimentation actuelle aux AI

Nos réseaux nationaux s'engagent pour promouvoir aux côtés de l'Etat un « Pacte d'ambition et de redynamisation des AI » 3/3



- ✓ **4) Révision de la règle de 150 heures minimum** pour la prise en compte des sorties positives dans les AI, et fin de la remise à zéro des compteurs à la fin de chaque année calendaire pour comptabiliser toutes les sorties positives.

→ Permet de réellement retracer la performance des AI en termes de retour à l'emploi

→ Mise en œuvre à expertiser (décret ? Arrêté ?...)

- ✓ **5) Des moyens suffisants via une aide au poste enfin réajustée** l'ensemble des études et rapports sur les différents dispositifs de l'IAE ont constaté que l'AAP des AI n'est pas adaptée et doit être recalculée pour permettre un appui de l'Etat semblable à celui dont bénéficient les ETTI.

→ Nous demandons un engagement de l'Etat pour un plan de revalorisation progressive permettant à terme de doubler celle-ci à 3 200€. Un premier palier est possible dès 2025 par l'affectation des montants d'AAP rendus disponibles par les embauches hors PASS IAE. Pas d'impact budgétaire par rapport aux crédits prévus.